

Texte A

Le Resto du Cœur de Yaoundé



- 1** Six jours par semaine, au Resto du Cœur de Yaoundé, des jeunes Camerounais aident à la préparation du repas quotidien qu'ils partageront ensuite avec d'autres personnes pauvres. Aider à cuisiner un plat ou faire la vaisselle sont des gestes qu'ils avaient l'habitude de faire à la maison, mais ils les ont oubliés depuis qu'ils ont perdu leur famille et qu'ils vivent dans la rue.
- 2** Une cinquantaine de jeunes du quartier bénéficient de ce repas chaque jour. Pour certains de ces bénéficiaires, c'est le seul de la journée. Cette organisation bénévole, au nom inspiré de l'association française « Les Restos du Cœur », a été fondée par le Père Bertrand. Depuis un an, ce prêtre offre gratuitement des repas aux enfants de la rue et, dans cette structure, on ne nourrit pas seulement le corps mais aussi l'esprit.
- 3** « On a offert 1 300 plats à la fin d'un mois et presque 16 000 plats à la fin d'un an » explique le Père Bertrand. « Mais notre but n'est pas seulement de donner chaque jour aux enfants de la rue ce qui leur est nécessaire pour vivre (des repas, des vêtements, un endroit pour se laver), mais aussi d'assurer leur réintégration sociale. Ils reçoivent donc une assistance psychologique et on leur donne la possibilité de réfléchir sur leur vie et sur leur avenir. Ils reçoivent aussi des conseils sur les formations qu'ils peuvent faire pour obtenir ensuite un emploi. »
- 4** Tous ces jeunes peuvent en effet se retrouver régulièrement pour discuter de leurs problèmes. Une première étape vers la réintégration sociale. Ces jeunes, qui n'ont pas pu terminer leurs études, peuvent également suivre des formations qui leur permettront d'avoir un emploi plus tard, comme Thérèse, qui apprend la couture dans un atelier ou Josh, qui apprend le métier de coiffeur. Ils trouvent aussi dans cet établissement d'autres jeunes avec qui ils peuvent bavarder, partager un repas et se sentir ainsi moins isolés.
- 5** Le Resto du Cœur de Yaoundé dépend uniquement de dons privés. Le Père Bertrand cherche des financements supplémentaires pour pouvoir distribuer plus de repas et trouver de nouvelles opportunités d'insertion professionnelle pour ces jeunes.



Texte B

L'école maternelle obligatoire pour tous



À partir de la rentrée 2019, la scolarité obligatoire commencera dès l'âge de trois ans

[- 10 -]

5 En France, une loi datant de 1882 a établi la scolarité obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six à 13 ans. La durée a été prolongée jusqu'à 14 ans en 1936 et jusqu'à 16 ans en 1959.

[- 11 -]

10 Cette loi reflète une volonté d'égalité réelle : « *La question est surtout celle du vocabulaire, car actuellement un nombre important d'enfants qui ne commencent l'école qu'à six ans arrivent en primaire avec un langage incompatible avec une bonne scolarité* », explique le ministère de l'Éducation.

[- 12 -]

15 Environ 26.000 enfants sur toute la France. C'est un chiffre peu élevé parce que 97 % des enfants âgés de trois ans fréquentent déjà une école maternelle. Alors la nouvelle loi est-elle une mesure simplement symbolique ? Pas tout à fait, puisque de nombreuses différences existent d'un département à un autre. Le taux d'enfants scolarisés en maternelle n'est par exemple que de 87 % en Corse et de moins de 70 % en Guyane et à Mayotte*.

[- 13 -]

20 Avec la nouvelle loi, les parents devront expliquer le motif de toute absence d'un enfant scolarisé en maternelle. S'il n'est pas considéré comme légitime, les parents pourront être punis d'une amende de 135 euros. Ce sera un réel progrès car actuellement de nombreux enfants de trois ans ne sont scolarisés que le matin, tandis qu'avec la nouvelle loi les enfants devront fréquenter l'école toute la journée.

Comment mettra-t-on cette loi en place ?

25 Ça, c'est la question. Aujourd'hui, dans les écoles maternelles françaises, les classes sont trop chargées. Avec 22 enfants pour un enseignant, la France est loin derrière les pays nordiques (par exemple, 10 pour un au Danemark) mais aussi de la moyenne européenne globale (13 pour un). On projette maintenant de créer 800 postes d'enseignants, mais ceci représentera-t-il un investissement suffisant pour un enseignement de bonne qualité ?

* La Corse, la Guyane et Mayotte : départements français

